

AVIS PUBLIC

À TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
Conformément au Règlement numéro 0663-2016

Prenez avis que le 6 juillet 2026, à compter de 19 heures, dans la salle des délibérations du conseil, à l'hôtel de ville, située au 87, rue Principale à Granby, se tiendra une séance du conseil municipal de la Ville de Granby et au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure suivante :

1.	<i>Nom du propriétaire :</i>	GESTION IMMOBILIER OTO INC.
(2026-80105)	<i>Numéros de cadastre :</i>	1 649 851, 1 650 232, 1 650 233 et 1 649 856 CQ
	<i>Adresses civiques :</i>	564, rue Dufferin, 564, rue Boyer et 568, rue Dufferin
	<i>Nature et effets de la demande :</i>	<p>La demande de dérogation mineure vise à autoriser l'implantation d'un bâtiment principal (lave-auto) jusqu'à cinq (5) mètres de l'emprise de rue donnant sur le boulevard David-Bouchard, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0663-2016 de zonage, la norme est 15 mètres.</p> <p>La présente demande de dérogation mineure vise également à autoriser l'implantation d'un bâtiment principal jusqu'à six (6) mètres de l'emprise de rue donnant sur la rue Boyer, considérant qu'en vertu des dispositions du Règlement numéro 0663-2016 de zonage, la norme est 15 mètres.</p> <p>Le tout en référence au plan projet d'implantation, préparé par M. Alain Létourneau, arpenteur-géomètre, sous le numéro 29 670 de ses minutes et 46 177 de son dossier, en date du 3 juin 2026 et au plan d'implantation - aménagement paysager, préparé par la firme bma architecture de paysage, reçu le 4 juin 2026.</p>

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec les Services juridiques au 450 776-8277 pendant les heures régulières d'ouverture de nos bureaux.

Donné à Granby, ce 19 juin 2026.

La greffière adjointe,

M^e Sabrina Béland

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, ce 19 juin 2026, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (<https://granby.ca>) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 19 juin 2026.

La greffière adjointe,

M^e Sabrina Béland